



Bulletin des Délibérations

Réunion du Comité Syndical
du 03.11.2014 - 17h30

L'An Deux Mil Quatorze, le 3 Novembre, à 17h30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Chinon, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD

Date de convocation du Comité : 13/10/2014

Etaient présents : (cf liste jointe)

Membres en exercice : 77

Membres présents : 59

Membres votants : 58 + 3 procurations

Secrétaire de séance : Mme LAMOUR Sarah

Approbation du compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 01.09.2014

Cf. :

- Bulletin des Délibérations adressé par courriel le 04.09.2014 aux Maires et Présidents de C.C.
- Compte rendu adressé par courriel le 18.09.2014 aux Maires et Présidents de C.C., aux délégués titulaires et aux délégués suppléants

M. P. MASSARD précise que le compte rendu contient une omission au niveau de la constitution du groupe de travail « Déchèteries » (page 11 du compte rendu). Il convient d'ajouter M. REMMERIE Bernard (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Avoine) dans la liste des délégués désignés.

⇒ *Prenant en compte l'omission susvisée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité*

Délibération 2014.20 : Remboursement des frais de déplacement pour les élus du SMICTOM du CHINONNAIS

Pour mémoire, les frais de déplacement remboursés aux élus lors du précédent mandat étaient les suivants :

- ✚ Pour les délégués du SMICTOM du CHINONNAIS ne percevant aucune indemnité de fonction de la part de leur collectivité d'origine
 - Remboursement des frais en cas de déplacements occasionnés pour les réunions du SMICTOM du CHINONNAIS (hors réunion du comité syndical).
- ✚ Pour l'ensemble des délégués du SMICTOM du CHINONNAIS :
 - Remboursement des frais occasionnés par des mandats spéciaux (*)

En ce qui concerne les modalités de remboursement, les frais seront remboursés sur les bases des tarifs alloués aux fonctionnaires de l'Etat et sur présentation d'un état de frais établi par l'élu.

(*) missions accomplies dans l'intérêt du syndicat : déplacements inhabituels et indispensables

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, accepte le remboursement des frais de déplacement des élus dans les mêmes conditions que le précédent mandat.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le

13 NOV. 2014

13 NOV. 2014

Délibération 2014.21 : Délégations d'attribution au Président

Par délibération en date du 1er septembre 2014, le Comité Syndical a accordé, à l'unanimité, plusieurs délégations au Président.

En ce qui concerne plus particulièrement la délégation concernant les marchés et les accords-cadres, il a été octroyé une délégation « pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres inférieurs au seuil défini par décret (à ce jour 207 000 € HT) ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5% lorsque les crédits sont prévus au Budget. »

Par courrier en date du 1er octobre 2014, la Sous-Préfecture de CHINON a fait des observations par rapport à cette délégation concernant les marchés publics et les accords-cadres et a proposé la formulation suivante : le Comité Syndical charge le Président de « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil de transmission de ces contrats au titre du contrôle de légalité (soit actuellement 207 000 € HT) ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au Budget. »

Aussi, il est proposé au Comité Syndical de revoir la formulation de la délégation donnée au Président en matière de marchés et d'accords-cadres.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, accepte de rectifier, comme susvisé, la formulation de la délégation donnée au Président en matière de marchés et d'accords cadres.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le

13 NOV. 2014

13 NOV. 2014

Délibération 2014.22 : Filière Textiles – signature d'une convention avec RELAIS 37

Dans le cadre de la filière REP (Responsabilité Elargie du Producteur) mise en place sur les textiles, linge et chaussures, le SMICTOM du Chinonais est signataire d'une convention avec l'éco-organisme EcoTLC, avec principalement un engagement en matière d'information du public sur les points de collecte mis en place.

Les points de collecte sont mis en place par les opérateurs de la filière, également partenaires d'Eco-TLC.

Afin de favoriser l'implantation de nouveaux points de collecte et d'atteindre l'objectif d'Eco-TLC d'un point pour 2000 habitants, il est proposé de passer une convention avec Le Relais 37.

Il s'agit pour le SMICTOM de cibler les points potentiels (près de conteneurs verre et papiers existants, déchèteries par exemple) et de contacter les communes concernées. Le Relais 37 fournit et met en place les bornes de collecte, et organise la collecte des textiles, linge et chaussures déposés. Il n'y a donc pas de coût pour le SMICTOM du Chinonais.

Les quantités potentiellement récupérées sont estimées par le Relais 37 à 440 tonnes environ par an.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise le Président à signer une convention avec RELAIS 37

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le

Délibération 2014.23 : Désignation des représentants du SMICTOM du CHINONNAIS à la Commission d'élaboration et de suivi du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PPGDND) d'Indre et Loire

M. MASSARD expose que le Comité Syndical est appelé à désigner les représentants du SMICTOM du CHINONNAIS (un titulaire et un suppléant) à la commission de suivi du PPGDND.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, a désigné :

- ✚ M. P. MASSARD : Titulaire
- ✚ M. J.M. CARLES : Suppléant

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le

13 NOV. 2014

13 NOV. 2014

Récapitulatif de la séance

N° 2014.20	Remboursement des frais de déplacement pour les élus du SMICTOM du CHINONNAIS
N° 2014.21	Délégations d'attribution au Président
N° 2014.22	Filière Textiles – signature d'une convention avec RELAIS 37
N° 2014.23	Désignation des représentants du SMICTOM du CHINONNAIS à la Commission d'élaboration et de suivi du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PPGDND) d'Indre et Loire

Séance levée à 19H25

Le Président
P.MASSARD



LISTE DES DELEGUES PRESENTS à LA REUNION DU COMITE SYNDICAL du 03.11.2014 - 17H30

Communes	Nom du délégué
ANCHE (C.C. du Bouchardais)	M. ROUX Claude
ANTOGNY LE TILLAC (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DABILLY Patrice
ASSAY (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
AVOINE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. REMMERIE Bernard
AVON LES ROCHES (C.C. du Bouchardais)	M. GONET Jean Marie
AZAY LE RIDEAU (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. PETROVITCH Yvan
BEAUMONT EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. NAULET Vincent
BRASLOU (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. DE BECDELIEVRE Jacques
BRAYE SOUS FAYE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme MINARET Claude
BREHEMONT (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. WAGNER Norbert
BRIZAY (C.C. du Bouchardais)	M. BOURC'HIS Philippe
CANDES ST-MARTIN (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. RAVENEAU Joël
CHAMPIGNY S/ VEUDE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme. RONFAUT Jeanne
LA CHAPELLE AUX N. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. MASSARD Philippe
CHAVEIGNES (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme DIEU-COURREGÉ Cynthia
CHEILLE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. JAVÉLOT Daniel
CHEZELLES (C.C. du Bouchardais)	Absents
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. GUILLARD Philippe
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. SCHUBNEL Jean
CINAI (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MORIN Claude
CINQ MARS LA PILE (C.C. Touraine Nord-Ouest)	M. CARLES JM →procuration donnée à M. COUINEAU JC (Mazières de Touraine)
COURCOUE (C.C. du Pays de Richelieu)	Mme CHAMPINGY Christiane
COUZIERS (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. DELAPALME Edouard
CRAVANT LES COTEAUX (C.C. du Bouchardais)	M. FOUSSARD Guy
CRISSAY SUR MANSE (C.C. du Bouchardais)	Absents
CROUZILLES (C.C. du Bouchardais)	M. NOREL Gérard
FAYE LA VINEUSE (C.C. du Pays de Richelieu)	M. MONDRAGON Christian
HUISMES (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme LAMOUR Sarah
L'ILE BOUCHARD (C.C. du Bouchardais)	Mme VILLATE MEUNIER Maud
JAULNAY (C.C. du Pays de Richelieu)	Mme GAUTIER Carole
LANGEAIS (C.C. Touraine Nord-Ouest)	M. RUEL Fabrice
LEMERE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme TERRIEN Sylviane
LERNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
LIGNIERES DE T. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme GALLAUD Chantal
LIGRE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. BRUNET Michel
LUZE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
MAILLE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. CHAMPIGNY Joël
MARCAÏ (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme GIRON Virginie
MARCILLY SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. MAURICE Claudy
MARIGNY MARMANDE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents
MAZIERES DE TOURAINE (C.C. Touraine Nord-Ouest)	M. COUINEAU Jean Claude – M. DOUTRE Enrique
NEUIL (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme SENNEGON Nathalie
NOUATRE (C.C. de St Maure de Touraine)	Absents
NOYANT DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme CAUDIU Sandrine
PANZOULT (C.C. du Bouchardais)	Mme PAIN Isabelle
PARCAY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	M. BIHAN Alain
PONT DE RUAN (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. GELE Stéphane
PORTS SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme SUTEAU Claudine
POUZAY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme PESSON Angélique
PUSSIGNY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. GAUDIN Franck
RAZINES (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents
RICHELIEU (C.C. de Richelieu)	Mme BRABAN Françoise
RIGNY USSE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. BOUGEARD Sébastien
RILLY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	Absents
RIVARENNES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
RIVIERE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
LA ROCHE CLERMAULT (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme RAIMBAULT Cécile
SACHE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
ST BENOIT LA FORET (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MAULAVE André
STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
ST EPAÏN (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme RICARD Bénédicte
ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme ALBERT Maryvonne

STE MAURE DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
SAVIGNY EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. CHAUVELIN Laurent
SAZILLY (C.C. du Bouchardais)	Mme BEUN Ghislaine
SEUILLY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MARTIN Alain
TAVANT (C.C. du Bouchardais)	M. CORDONNIER Jean
THENEUIL (C.C. du Bouchardais)	M. MOREAU Yves
THILOUZE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. JUZEAU P. →procuration donnée à M. JAVELOT D. (Cheillé)
THIZAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. ARRONDEAU Claude
La TOUR ST GELIN (C.C. du Pays de Richelieu)	M. DOLATA B. →procuration donnée à M. MASSARD P. (La Chapelle Aux Naux)
TROGUES (C.C. du Bouchardais)	Absents
VALLERES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. GARBI Maoui
VERNEUIL LE CHATEAU (C.C. du Pays de Richelieu)	M. MECHIN Laurent
VILLAINES LES R. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. BRUYANT François
VILLEPERDUE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. LEGRAND Gérard

Assistaient également

M. JACOB M.- Bureau d'études ATLANCE Ingénierie Environnement

Services SMICTOM du CH :

- * Mme S. DE JONCKEERE
- * Mme V. GUERTIN
- * Mme A. CADEAU
- * Mme I. JOUSSELIN
- * Mme S. PICARD
- * Mme S. DAUCE

Absents Excusés

Mme CHEMINOT C. – Receveur, T.P. CHINON

Nombre de membres en exercice : 77

Membres présents : 59

Membres votants : 58 + 3 procurations

Secrétaire de séance : Mme LAMOUR Sarah